

## L'espace de travail collaboratif de la profession

L'ESPACE NOTARIAL PERMET À L'ÉTUDE DE GÉRER EN LIGNE TOUS TYPES DE DOSSIERS AVEC SES CLIENTS DU PLUS SIMPLE AU PLUS COMPLEXE

**L'Espace Notarial peut être utilisé pour gérer :**

- des **espaces de travail collaboratif** permettant à un groupe de personnes d'élaborer en commun un dossier,
- des **datarooms électroniques** et des opérations immobilières complexes en apportant toutes les garanties de confidentialité et de traçabilité,
- des **dossiers de divorce** quand le notaire est nommé par décision de justice, en respectant parfaitement le principe du contradictoire,
- des **dossiers de succession** difficiles impliquant de nombreuses parties,
- ou pour tout autre besoin de **mise à disposition de documents** de l'étude sur Internet (référentiel d'actes et de documentation à l'attention d'une collectivité locale, d'un client institutionnel...).

L'ESPACE NOTARIAL PERMET À CHAQUE ÉTUDE DE :



**Mettre à jour facilement les dossiers en ligne.**



**D'échanger de manière totalement sécurisée** des fichiers volumineux, avec envoi des accusés de remise et de téléchargement.



**Adapter les droits d'accès des clients** en fonction du type de dossier.



**Répondre en ligne aux questions posées** par les clients au cours de la consultation.



**Accéder aux statistiques** des consultations et des connexions de toutes les parties prenantes au dossier.



**Pouvoir, lorsque le dossier est clôturé, transférer sur le serveur de l'étude le contenu complet d'un dossier** (documentation, questions / réponses, traces des connexions et des consultations), ou le transférer à une autre étude.



COLLABORATIF, FIABLE,  
SÉCURISÉ

#DATAROOM #CONFIDENTIALITE #COLLABORATIF

## CHIFFRES CLÉS

**21 000** dossiers en ligne

**75 350** utilisateurs

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

## L'ESPACE NOTARIAL, UN SERVICE PENSÉ PAR LES NOTAIRES ET DÉVELOPPÉ POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS

*Un service en permanente évolution avec l'ajout régulier de nouvelles fonctionnalités sollicitées par les notaires utilisateurs et leurs clients.*

## SOCLE TECHNIQUE

- L'Espace Notarial est hébergé au sein de la plateforme de services de la Chambre des Notaires de Paris.
- Les données sont hébergées dans des datacenters localisés en région parisienne sur des serveurs appartenant à la profession.



Les sauvegardes sont répliquées dans deux datacenters distants.

## SÉCURITÉ ET DISPONIBILITÉ

- Accès 24h/24, 365 jours par an.
- Audit périodique tant de l'infrastructure que des codes sources.

## ACCÈS À L'ESPACE NOTARIAL

L'Espace Notarial est accessible depuis tout poste connecté à Internet à l'adresse <https://www.espacenotarial.com>

Le site d'administration permettant la gestion des documents <https://www.espacenotarial.com/admin>, permet d'initialiser les dossiers et de gérer les droits. Il n'est accessible que depuis les études raccordées au Réseau Notarial (Réal ou IntraNotaires).

## FORMATION

Comme toute application métier, l'utilisation de l'Espace Notarial doit être maîtrisée par l'étude. **Une formation d'une journée est dispensée par IB Formation**, organisme de formation spécialisé dans les technologies de l'information, présent dans les grandes métropoles françaises.

## ILS NOUS FONT CONFIANCE

- Plus de **300 études notariales** de toute la France.
- La Ville de Paris pour le projet « **Réinventer Paris** » ([www.reinventer.paris](http://www.reinventer.paris)).
- La Métropole du Grand Paris pour le projet « **Inventons la Métropole du Grand Paris** » ([www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)). Avec la mise en place de la plus importante Dataroom Électronique réalisée en Europe à ce jour.

## COMMENT ADHÉRER AU SERVICE ?

La mise à disposition d'un Espace Notarial est réalisée sous les trois jours ouvrés à compter de la réception du formulaire de « Demande d'ouverture d'un Espace Notarial de l'Office ». Ce formulaire est disponible sur demande formulée à l'adresse [espacenotarial@paris.notaires.fr](mailto:espacenotarial@paris.notaires.fr)

Contact : **01 44 82 23 79**

## COÛTS POUR L'OFFICE

- Abonnement de **45€ HT** par mois incluant un volume de 1 Go.
- Pour les dossiers consultés dans le mois : **10€ HT** par Go supplémentaire.
- Pour les dossiers non consultés dans le mois : **5€ HT** et par Go.